



QUESTIONS DP CFDT Réunion du 16 mars 2016.

- 1) **Q :** Toujours des stationnements gênants à St Michel et Godrans, Condorcet (Cazotte). Pourriez-vous faire mettre des quilles là ou au sol il y a des interdictions (Bandes sur trottoir,...). (B)
R : La police est intervenue dans la semaine pour verbaliser. A part la verbalisation il n'y a pas grand-chose à faire. Nous renvoyons les infos nécessaires à la ville.
- 2) **Q :** Voie bus Champollion, le problème des feux tricolores n'est toujours pas résolu et la voirie bus ne nous fait rien gagné voir en perdre, quand aurez-vous fait résoudre cette difficulté ?(B)
R : La voie est complexe, nous avons relancé nos contacts.
- 3) **Q :** Voie Bus Vincenot, peut-il y avoir des fosses avec de vraies bordures afin que qu'il n'y ait que les bus qui y passent ? (B)
R : Non rien ne sera fait avant Prioribus. 2 voies de bus seront créées.
- 4) **Q :** Place Suquet (mauvais stationnement en plus) et rue Charles Vèque très encombrés depuis les travaux en piétonisation (Charrue et Piron). Le sens interdit (Voie bus) est emprunté de plus en plus régulièrement entre place Suquet et 1^{er} mai, que comptez-vous faire ?(B)
R : Nous devons resensibiliser la police municipale, au vu des travaux du centre-ville.
- 5) **Q :** Lumière dans les bus hybrides, trop forte la nuit, y a-t-il un moyen pour baisser cette forte luminosité ?(B)
R : Nous ne pouvons varier la lumière, nous verrons si on peut adopter une autre solution.
- 6) **Q :** Demandons la possibilité d'acheter une boîte de TSC lorsque le compte est à zéro au lieu de 15€00. (B)
R : Ceci est un point à l'étude.
- 7) **Q :** Les bus qui font correspondance à 00h15 doivent-ils attendre le passage des derniers trams à darcy ? En effet quasi systématiquement nous devons attendre 00h17 voir des fois 00h19. Pourriez-vous avancer le départ de Valmy qui n'arrive de fait jamais à l'heure. (B, T)
R : Oui il faut attendre les 4 rames à Darcy. Nous allons en effet étudier ce point précis.
- 8) **Q :** L42 : Chenôve C.C. Nettoyage du terminus qui semble une sorte de « dépôt » , très mal entretenu, l'image de Divia en pâtit.
R : En effet cela est désolant et la demande a été faite le 15 mars.
- 9) **Q :** Malgré notre désaccord sur les RD1 2 et 3 une personne du planning signale que ceux-ci sont des après-midi systématiquement est-ce exact? (B, T)
R : Non ce n'est pas systématique, malgré un grand nombre d'après-midi. Nous rappellerons à la personne en question de ne pas répondre cela
- 10) **Q :** Fin de service a « rep » le dimanche à 13h44 pourquoi ne voulez-vous pas payer la prime de panier ? Vous avez volontairement changé la donne en faisant finir à république au lieu de Godrans comme les autres relèves. Peut-on faire partir la rame plus tôt de Quetigny afin que la relève se fasse à 13h44 à Godrans comme toute les relèves actuellement ? (T)





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R: En effet cela sera changé en septembre, nous ferons partir le tram du terminus plus tôt, afin qu'il fasse une relève maxi à 13h44 à Godrans.

11) **Q:** Pourquoi sur S12 n'y a-t-il plus de bulletins de franchissement et d'autres sur république sans numéro? Y a-t-il eu une note de service qui indique cela ou un changement dans le règlement «Tram» depuis au moins mi-février. (T)

R: Une note de service va être faite. Cela est plus simple pour la gestion en mode dégradé. Ce sera le P.C.C. qui gèrera de cette façon-là.

12) **Q:** Nous vous redemandons des FLIPS FLOP type R24 aux intersections à la gare (Guillaume Tell) et à Darcy (Bd Sévigné), afin que cela soit encore plus visible les voitures s'insèrent de plus en plus sans respecter les feux tricolores classiques. (T)

R: Sur Guillaume Telle, il n'y a aucun intérêt. Par pour la place darcy, nous allons voir avec le Grand Dijon pour pouvoir le faire.

13) **Q:** A nouveau pourriez-vous faire mettre l'heure sur les messages des régulateurs !!!(T)

R: Ce sera fait avec la prochaine mise à jour du logiciel SAE.

14) **Q:** Sur le trajet « Tram », pourriez-vous faire ramasser les poubelles cartons en premier, cela éviterait quand il y a du vent que les cartons se retrouvent sur la voie. (T)

R: Nous allons pour essayer de prendre contact avec le service des poubelles, mais ce n'est pas évident pour la réponse, on ne peut leur imposer leurs tournées

15) **Q:** Grand lavage, la lumière n'a pas l'air de fonctionner, peut il y avoir un détecteur ?(T)

R: En effet le détecteur a été repositionné.

16) **Q:** Attendez-vous un vrai « CARTON » au carrefour vers le cellier de Clairvaux pour faire un aménagement ou mettre en place un système efficace (Police N, Police M, ASVP, maîtrise,...). (T)

R: Des modifications sont à l'étude avec potelet et autres,... Malgré la présence P.M.

17) **Q:** Suite au dernier accident (Rame 1024) vers pôle santé, que pensez-vous faire dans ce secteur. En effet beaucoup de véhicule, remonte à l'envers la voirie et passent sur nos voies sans se soucier du « Tram » ? (T)

R: Cette collision n'avait rien à voir avec ce genre de phénomène, nous allons voir avec les entreprises du secteur pour sensibiliser leurs livreurs.

18) **Q:** Lors de manifestation aux nouvelles « tanneries », y a-t-il un accompagnement en fin de soirée (voir début de matin), le tram est livré à lui-même avec des « hurluberlus » alcoolisés et fumant dans la rame ? (T, E.C.)

R: Il n'y a pas d'accompagnement prévu, mais un contact a été pris avec le responsable des « Tanneries ». Si les faits se reproduisent la P.N. devra intervenir.

19) **Q:** Pourquoi le personnel de l'agence commerciale a eu ses vacances de donné le 2 mars alors que les locations de vacances du CE a commencé le 1^{er} ? Aurait pu être donné un peu plus tôt. Y a-t-il une volonté de ne pas faire ce qu'il faut? (MKT)

R: Les congés ont été affichés le 29 février, certains salariés n'étaient peut-être pas présents.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

20) Q: Questions diverses.

R:

- ✓ Régulations des navettes à 1^{er} mai, nous leur rappellerons qu'il ne faut pas le faire là.
- ✓ Pour la prise de client à « rep Nord », nous pensons faire une exception ou bien changer les arrêts des bus.

(T) : Tram (B) : Bus (G) : Général (M) : Maîtrise (Mkt) : Marketing (A) : Atelier (E.C.) : Environnement-contrôle (Adm) : Administratif

Compte rendu CE Réunion 16 mars 2016

1) Q: Approbation du PV du 20 janvier 2016

R: Une remarque sera intégrée et approbation

2) Q: Transmission du PV de la réunion du 24 février 2016

R: Nous vous demandons vos remarques et l'approuverons le mois prochain.

3) Q: Information de la direction sur les actions de conquête et de fidélisation de la clientèle.

R: La présentation est faite par le responsable du service marketing. Il y aura plusieurs actions qui seront, sachant que l'agglomération obtient un score très honorable en termes de voyages par habitants pour une aggro de notre taille (190 V/Habitants) en espérant passer au-delà de 195 :

- ✓ Le Divia Bus Tour → opérations 4 saisons : Opérations en relations avec le Mkt, l'exploitation et la comptabilité pour le suivi.
- ✓ Les nouveaux voisins, action faites depuis plusieurs années.
- ✓ Trok'lt, action de suivi important que nous continuons car sur 17000 « T.I. » fait, 2000 sont resté abonné (c'est relativement important).
- ✓ Les courriers et Emails de bienvenue.
- ✓ Les plans de mobilités entreprises : Nous faisons actuellement celui de « Primark » à la Toison d'or.
- ✓ Le Club Divia.
- ✓ Anticipation des réabonnements.





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

4) Q : Questions relative à la prévoyance :

- a) Demande de renégociation du taux de la répartition du pourcentage pour la prévoyance.
Demande d'augmentation de la participation entreprise.

R : Au vu des réunions avec les O.S., il n'en est plus question. Nous avons fait des propositions pour que l'entreprise, fasse un geste significatif. Nous CFDT ne pouvions accepter car certaines pouvaient perdre beaucoup plus et cela n'était pas en rapport avec le problème lié à la prévoyance. En effet comme nous l'avions déjà exprimé la prévoyance permet d'être couvert par CARCEPT-Prévoyance (Klésia) au-delà des six mois d'arrêt. L'entreprise voulait bien faire un effort sur le taux de prise en charge, mais demandait aux salariés de perdre jusqu'à 20% de salaire dès le premier arrêt et remise en cause des jours de carence. L'entreprise ne faisait en fait, aucun effort de son côté mais prenait l'argent d'un côté pour le réinjecter de l'autre (Vase communiquant) et éventuellement impossible pour nous de faire le calcul pour savoir si éventuellement, il n'en gagnait pas un peu plus au passage. Nous n'aurions pas d'effet rétroactif sur ces cotisations supplémentaires. Une autre O.S. voulait de toute façon répondre à un problème financier par une réponse financière. Donc l'accord présenté aux O.S. sera claire de la direction, réponse financière soit près de 70€ par salarié en plus par année et plus de 42000€ pour le CE (environ 60€/salarié/an), ce qui est énorme. Cette même O.S. que nous ne citerons pas souhaite ce schéma et ne veut en rien, discuter. Nous aurions bien discuté mais apparemment, ce n'est pas possible. Ce syndicat d'entreprise (une personne en particulier) qui est en train de faire de la désinformation vis-à-vis de ce dossier par rapport à la CFDT, risque de se retrouver avec un dépôt de plainte s'il continue son petit manège..... Il est en train d'indiquer aux salariés que si le CE perd 42000€ c'est de la faute de la CFDT. Il est évident que nous ne pouvons laisser dire de tels mensonges.

Les pertes de notre régime de prévoyance sont dues à plusieurs points que nous mettons ci-après :

- ✓ Augmentation du passage de salariés en longue maladie (plus de six mois).
- ✓ Augmentation des passages en inaptitude après de très longs arrêts.
- ✓ Non reclassement par l'entreprise de ces derniers salariés (obligation de proposer mais pas de réussir). → Nous demandons plus de reclassement. Nous verrons avec la nouvelle DSP si les salariés peuvent être reclassé dans les parkings ou aux vélos (Réseau de Keolis Bordeaux le faisant). **Indications CFDT**
- ✓ Suite au passage à la retraite à 63 ans par le gouvernement, les salariés en inaptitude auront plus longtemps des compensations par notre caisse de prévoyance → fort impact.





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfdtdivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

- ✓ Une loi obligeant les caisses de prévoyance à provisionner les inaptitudes plus longtemps → Très fort impact.
- ✓ L'argent mis de côté par la caisse de prévoyance (provisions), moins bien rémunéré avec les produits financiers sur le marché (1% maxi) → impact moindre mais n'arrange rien.

Tous ces points entraînent évidemment de fortes conséquences pour les arrêts maladie et les inaptitudes. Que devrions-nous faire ? De fait nous n'avons pas encore signé l'avenant au protocole sur la prévoyance. La direction doit faire le nécessaire !!!!!!!!!!!!!!!

b) Demande du courrier Carcept-Prévoyance indiquant les difficultés de notre régime, ainsi que l'éventualité de l'augmentation de nos cotisations.

R : La direction n'a reçu aucun courrier c'est le cabinet de gestion « Courcelles prévoyance » qui l'a reçu. Nous demandons à la direction de leur demander.

c) Pourquoi la direction présente un protocole à la signature alors qu'elle a dit en réunion que les organisations syndicales pouvaient donner des demandes de modifications rapidement ?

R : Suite à la réunion de début mars, la direction signale que l'accord devra être signé avant fin mars.

d) L'entreprise verse-t-elle des honoraires à Courcelles-prévoyance pour sa participation à la négociation sur la hausse des cotisations de la prévoyance ?

R : Il y a une assistance de ce cabinet à hauteur de 3% des cotisations versées par les salariés et l'entreprise. Donc pour nous à termes ils auront un versement complémentaire pour leur aide sur la prévoyance et la complémentaire santé. Nous attendons donc ce cabinet des solutions pérennes sur la prévoyance et la complémentaire santé (ADREA).

5) Q : Consultation sur les garanties des régimes de prévoyance complémentaires.

R : Au vu de la non signature actuelle du protocole, nous reportons au prochain mois cette question.

6) Q : Keolis SA va-t-il devenir SNCF développement ?

R : Ce n'est pas possible au vu de la structure de SNCF développement, d'après notre direction. En tout cas ce qui est certain et cela personne ne peut l'ignorer Keolis et SNCF sont très liés et qui va faire quoi plus tard. En effet le PDG de Keolis (Mr Farandou va très certainement prendre la direction de SNCF réseau à la place de Mr Rapoport démissionnaire en février), Tout est imbriqué et lié.....

7) Q : Qui sont les référents de keolis pour les entreprises sous-traitantes ?

R : L'équipe de la DAF (direction de l'administratif et des finances) a eu un poste transféré du service de la direction de la maintenance (DMA) pour s'occuper de cela.

8) Q : Qui est le référent pour Keolis DIJON pour l'application de la « démarche conformité » ?



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDTDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandembroucke)

06.95.66.97.95 (sms)



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R : Cela est la démarche du respect des règles et de l'éthique. Le directeur Financier s'occupe de cela.

9) **Q :** Congés des salariés (hors conduite) : quand ont-ils été donnés et acceptés pour la période « été »

R : Cela a été affiché pour tous au 29 février maximum.

10) **Q :** Quelle procédure est mise en place pour les plans de déplacements et déviations lors d'événements (exemple manifestations) pour assurer la sécurité du personnel.

R : D'habitude tout est fait en concertation avec la P.N. et la dernière manifestation avec les étudiants est passée au-delà des chiffres prévisionnels de la police (400 prévu et 2400 était dehors). Ce qui a pu désorganiser les principes de précaution habituels.

11) **Q :** Demande du listing du total d'heures supplémentaires effectués en 2015 par agent.

R : En 2015 seulement 12.4h ont été effectués par un seul agent. Nous rappelons que ce sont des H.S. légales que nous fournissons. Les heures rémunérés à 25% n'étant pas les mêmes et n'avons aucune obligation d'information.

12) **Q :** Demande d'un point sur la priorité des CA sur la PFR pour 2016.

R : Nous privilégions en effet les CA.

13) **Q :** Information de la direction sur la participation de l'entreprise à l'édition 2016 du « bus d'or ».

R : Il y aura lieu à l'UTP un concours du bus D'or pour savoir quel réseau sera consacré pour avoir le meilleur conducteur. Cela se passera les 13-14-15 juin 2016. A St Denis. Il y aura un Cr et un accompagnant. Il y aura de la théorie et de la pratique. Un concours interne va être organisé. Cela est en cours de préparation avec le responsable management et le responsable de la formation le plus en charge des cela.

14) **Q :** Demande d'un point sur les recrutements en cours.

R : Il n'y a rien de plus qu'en février.

15) **Q :** Questions relatives à l'inaptitude à la conduite et au reclassement.

a) Combien de dossiers d'inaptitude à la conduite ont été déclenchés entre mars 2015 et mars 2016 ?

R : du 1^{er} mars 2015 au 16 mars 2016, il y a eu 6 Cr en inaptitude 5 non reclassé dont un en cours de reclassement.

b) Combien de reclassement ont eu lieu dans l'entreprise entre mars 2015 et mars 2016 ?

R : 1 personne venant de l'atelier vers la conduite.

16) **Q :** Quand les congés de formation syndicale sont acceptés par le service RH, qui prévient le planning de l'absence des salariés en question ?

R : Il est vrai que le salarié doit voir le planning aussi. Dans ce cas précis nous pensons que le service RH a envoyé l'info au planning.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

17) Q : Question portant sur le régime de « frais santé » : Les règles concernant l'acquisition de paire de lunettes et de monture avec le contrat responsable repartent-elles à partir du 1^{er} juillet 2015 ?

R : Avec la DUE cela repart à zéro au 1^{er} Août.

18) Q : Demande d'un point sur les travaux au CEM.

R : Déjà demandé en CE de février. Le marquage au sol arrive.

19) Q : Demande de mise à disposition du groupe électrogène pour l'ouverture de la truite le 03 avril 2016.

R : C'est Ok. Voir avec la DMA pour les conditions exactes.

20) Q : Au vu de l'augmentation du nombre de salariés Kéolis SA depuis l'utilisation du C.E. « STRD » par ceux-ci, pourrions-nous avoir le montant total des salaires que l'ensemble de ces salariés perçoivent afin d'ajuster la participation de keolis pour qu'ils puissent continuer à bénéficier normalement des avantages du C.E.

R : La direction ne comprend pas la question et se demande si elle ne va pas se retirer !!!!!

Comme La CFDT n'avait pas réussi à trouver les chiffres dans les comptes elle a posé cette question. La réponse est :

- ✓ Pour 16 salariés nous versons 16000€ qui représentent 3% du net fiscalisé estimé de tous ces salariés.

21) Q : Demande du trésorier au secrétaire du CE de la liste journalière et horaire nominative des journées de détachement 2015 pour équité d'information

R : Le trésorier pour une raison d'équité et d'affichage le redemande au secrétaire. De notre côté à la CFDT sommes surpris de la question car en effet ce sont plutôt les Elus de la CFDT qui sont défavorisés en terme de détachement si on regarde cela de plus près. Le trésorier a été détachés plus souvent que chacun des deux représentants la CFDT. Le secrétaire ayant répondu que c'est lui qui décidait en dernier des détachements.

22) Q : Information du changement de prestataire de distribution de boissons et sandwiches

R : Arrêt de la Société Selecta à la décision du CE. La société MCT (Longvic) reprendra la suite. Nous demandons à tous les salariés de vider les clefs avant le 25 avril car les machines seront désinstallées entre le 25 et le 28 avril.

23) Q : Mise au vote du choix du concessionnaire pour l'acquisition d'un nouveau camion

R : Sur le principe le vote avait été fait en pré CE sur un vote positif. Les deux titulaires n'ayant pas pu être présents (dont une personne en FCO du fait de l'entreprise), le représentant syndical CFDT demande au suppléant présent de s'abstenir pour la forme et non sur le Fond Vote 4 pour, 1 abstention, 1 absent. Ce sera un Peugeot de 15M cube pour une valeur aux alentours de 25000€.

24) Q : Date du prochain CE





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

R: 20 avril 2016

25) Q: Questions diverses

R:

Le CE le XX Avril matin

Le DP le XX Avril après-midi.

